La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous les jours sauf les week-end

18ème année - N° 2953 - Lundi 10 Juillet 2017 - Prix : 200 Fc

42ÈME ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

Un 6 juillet fêté dans la sobriété

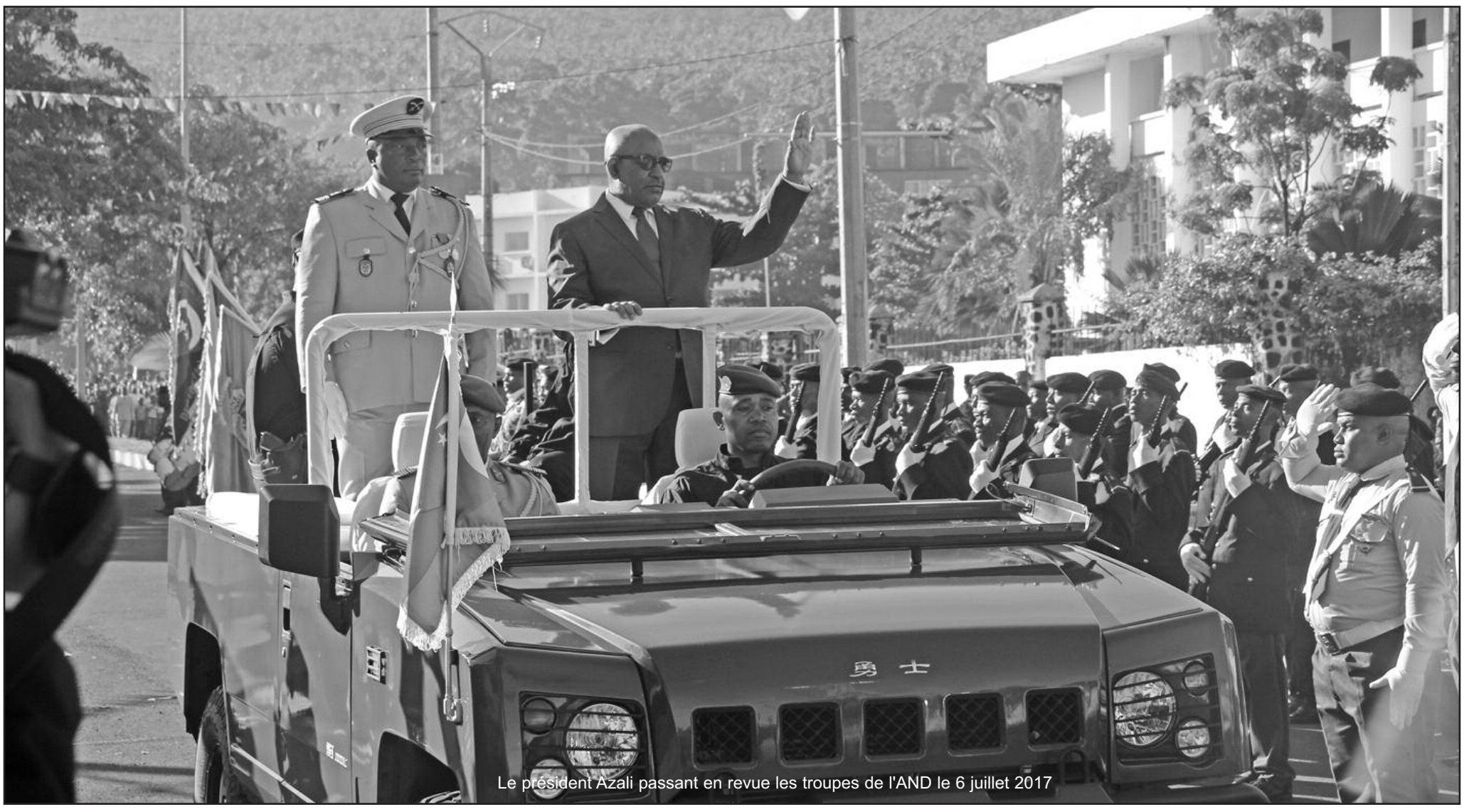

Le président Azali passant en revue les troupes de l'AND le 6 juillet 2017

Les comoriens ont célébré jeudi dernier le 42ème anniversaire de l'indépendance dans la sobriété. Une célébration marquée par des couacs surtout au niveau protocolaire, avec l'absence très remarquée de l'ancien chef de l'Etat Ahmed Abdallah Mohamed Sambi [qui aurait déclaré n'avoir pas reçu son carton d'invitation]. Le coté symbolique, c'est incontestablement la mise en avant de l'aide militaire chinoise.

Contrairement aux années précédentes, la fête de l'indépendance à été célébrée dans la sobriété la plus stricte. A la place de l'indépendance où s'est déroulé le défilé militaire, les comoriens ne se sont pas déplacés en masse comme ils nous ont habitué chaque 6 juillet. Le public était clairsemé dans un stade Ajao d'habitude bondé pour une telle occasion et comme pour boucler la boucle, la police nationale exhibera comme unique force trois véhicules.

LIRE SUITE PAGE 3

ASSISES NATIONALES

Le Mouvement du 11 août obtient l'adhésion du chef de l'État

LIRE PAGE 3

Pour être informé, je lis la Gazette chaque jour

Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Juillet 2017

Lever du soleil:
06h 28mn
Coucher du soleil:
17h 54mn

Fadjr :	05h 17mn
Dhouhr :	12h 16mn
Ansr :	15h 10mn
Maghrib:	17h 58mn
Incha:	19h 12mn

MONDANITÉ 06 Juillet 2017

■ Le Président de l'Union salue le drapeau.

■ Mme AMBARI AZALI / Première Dame des Comores

■ AZALI ASSOUMANI / Président de l'Union des Comores (Tribune officielle)

■ ABDOU SALAMI (Gouverneur de Ndzouani) ■ MOHAMED SAID FAZUL (Gouverneur de Mwali) ■ HASSANI HAMADI (Gouverneur de Ngazidja)

■ Vice Président : ABDALLAH SAID SAROUMA ■ Vice Président : MOUSTADROINE ABDOU ■ Vice Président : DJAFFAR AHMED SAID HASSANI

■ IKILILOU DHOININE / Ancien Président de l'Union des Comores

■ XIAO MING / Ambassadeur de Chine auprès des Comores

■ Mr M. S. BUNGANE / Ambassadeur d'Afrique du Sud auprès des Comores

■ ROBBY JUDES / Ambassadeur de France auprès des Comores

42ème anniversaire de l'indépendance

Un 6 juillet fêté dans la sobriété

Et pourtant la fête y était et l'éternelle revendication par les autorités communales de la capitale d'un « statut particulier de Moroni » y demeure. Arrivé à la place de l'indépendance dans un convoi imposant à 8h15, le président de la République procédera à la levée de la bannière nationale avant de montrer dans un jeep de marque chinoise flambant neuf pour la traditionnelle revue des troupes en compagnie du chef d'état major de l'armée nationale de développement.

Un exercice qui prendra une vingtaine de minutes avant de rejoindre la tribune officielle pour suivre le défilé militaire qui démarrera après le mot de bienvenue de Cheikh Ali Bacar Kassim, maire de la capitale.

A 8h45 la cérémonie militaire prendra la relève de la cérémonie civile qui sera marquée par le discours poignant du locataire de l'hôtel de ville de la capitale. S'il n'y avait pas grand chose à mettre sous la dent dans la parade militaire, l'And surprendra le public avec des numéros exceptionnels de leurs unités d'intervention rapide.

Le grand événement fut donc le défilé motorisé de l'And composé exclusivement d'une cinquantaine de véhicules militaires tout neuf, gracieusement offerts par la coopération militaire chinoise. La République populaire de Chine qui poursuit son assistance traditionnelle en direction de l'armée nationale.

Des nouveautés, il y en eu, avec la présence des gouverneurs de Mwali et Ndzouani le matin avant que chacun ne regagne son île pour la poursuite des festivités. Mais aussi le défilé d'une unité des sapeurs pompiers volontaires.

Maoulida Mbaé

6 juillet 1975, 6 juillet 2017

Pour la jeunesse, que signifient 42 ans d'indépendance ?

Halima Mohamed (ZamZam Elhad), poète et slameuse :

Naître après l'indépendance c'est naître libre. C'est donc une chance. Et plus j'apprenais l'histoire des indépendances qui souvent ont été acquises au prix du sang, plus je me réjouissais de savoir que nos pères et grand-pères avaient obtenu la notre sans la moindre goutte de sang. Mais très vite cette chance allait se transformer en désespoir. À ma naissance j'étais de la génération "indépendance + 22" Aujourd'hui j'ai atteint "indépendance+42" et les années déjà vécues ne cessent de ternir ma chance natale. Que de la misère. Plus les gouvernements se succèdent et plus les Comores s'engouffrent dans les profondeurs d'une misère partiale. Celle qui épargne quelques uns et terrasse la grande majorité du peuple. Une politique de copinage, de voisinage persiste encore et encore et les compétents sont écartés du plateau. Les politiciens pillent nos greniers, s'empiffrent et laissent pourrir la population. La pauvreté persiste et durant ces dernières années on assiste à une perte des valeurs et de la dignité humaine. Délinquance et prostitution s'accroissent de manière exponentielle. Entre mourir de faim ou survivre honteusement, bon nombre se voient vendre leurs corps à nos capitaines. Les choses de première nécessité manquent. Des jeunes meurent dans leur désespoir et finissent par se tuer dans un kwasa, dans nos eaux ou dans des bateaux, au fond de mers lointaines, à la recherche d'un eldorado (…). Et malgré tout ça, le peuple semble toujours endormi. Malgré cette pauvreté, malgré cette misère, une fumée de promesses brouille le peuple. Celui-ci refuse de se réveiller et continue à croire à des mirages (…)

Ait-Ahmed Djali, ancien président de Ngo'shawo :

Pour ma part, je pense que l'indépendance représente la naissance de notre Etat-Nation et la libération du peuple comorien contre toute domination étrangère. Malheureusement, force est de constater que nous ne sommes pas entièrement et totalement libres ni autonomes d'un point de vue politique et économique. Une partie de notre territoire est toujours illégalement occupée et nous ne gérons pas à nous seuls notre monnaie. Si je ne peux pas dire que notre indépendance est un échec, je ne dirai pas non plus que c'est une réussite au vu de sa gestion et du quotidien difficile du peuple comorien. Nos dirigeants actuels et passés en portent l'entière responsabilité. Pour finir je pense que la jeunesse comorienne, délaissée et oubliée par les politiques et programmes de développement, ne doit plus attendre désespérément les fruits de notre indépendance. Elle doit désormais et dès maintenant s'engager activement et davantage pour cette quête permanente de développement et de progrès de notre cher pays.

Mlanao Roland Samira, journaliste à Hayba FM :

Independence, liberté, choix, lumière. Suis-je contente d'être née après cette date ? Oui, avec un grand O. Avoir entendu les histoires de nos aïeux pour la lutte de la souveraineté des miens me rend triste surtout que mon pays ne cesse de s'engouffrer dans la désillusion. Si j'étais née avant cette date je serai sûrement morte d'angoisse. Car je ne supporterai pas de me voir des années après que la liberté d'expression soit remise en cause. Je ne supporterai pas cette peur qu'a le comorien envers le mzungu (blanc), je ne supporterai pas l'escroquerie que fait chaque gouvernement au pouvoir. Je ne supporterai pas de voir que même l'éducation n'est pas prise au sérieux et enfin je ne supporterai pas non plus de voir la majorité des jeunes au chômage (…)

Rassemblés par Toufé Maecha

Assises nationales

Le Mouvement du 11 août obtient l'adhésion du chef de l'État

Le Mouvement du 11 août a obtenu l'adhésion du président de la République sur la tenue des assises nationales sur le bilan de 40 ans de l'indépendance et les perspectives pour les quatre prochaines décennies. Reçus en audience mardi dernier à Beit-Salam, les leaders de ce collectif de la société civile sortent satisfaits des échanges qu'ils ont eus avec le président Azali.

Les membres du Mouvement du 11 août à Beit Salam avec le président Azali

A quelques heures de la célébration du 42ème anniversaire de l'indépendance du pays, le président de la République a fait un geste honorable au Mouvement du 11 août, en lui affirmant son adhésion au projet d'organisation des assises nationales si chères à ce mouvement né au lendemain de la contestation de la délégation comorienne aux derniers Jeux des îles de l'Océan Indien à La Réunion.

« Le président de la république a donné un accord sur la tenue prochaine des assises demandées par le Mouvement du 11 août, parce que ce mouvement est composé par environ 48 organisations politiques et de la société civile. Prochainement, le président recevra les partis politiques et après la fête on verra quelle sera la suite à donner à toutes ces rencontres », dira Mohamed Issimaila, conseiller diplomatique du président de la République.

« Aujourd'hui, c'est une journée mémorable », fait savoir Said Mohamed Sagaf le secrétaire général du mouvement. Et lui de continuer : « la rencontre a été très fructueuse et le chef de l'État nous a donné l'assurance qu'il prendra les assises en mains pour qu'elles puissent voir le jour. Pour nous c'est un grand événement, nous avons bon espoir que cette fois-ci les assises vont se tenir ». Une satisfaction qui vient d'après cet ancien chef de la diplomatie comorienne, après plus de deux années d'attente, sans avoir eu l'opportunité de rencontrer son prédécesseur l'ancien président Ikililou Dhoinine.

« Vous avez affiché votre ambition de faire des Comores un pays émergent d'ici 2030, alors cette ambition se lie avec la question des assises nationales. Parce que pour aller vers l'émergence, il faudrait un certain engagement et de la volonté. Et ce sont ces assises qui permettront de déblayer le chemin vers l'émergence », a soutenu Ali Bazi Selim président du Mouvement. « Le jour où j'ai soulevé cette question j'avais appelé pour la vérité et réconciliation. J'aimerais que les gens sachent que ce n'est pas un tribunal, c'est un moment de réflexion pour un nouveau départ pour les 40 années qui viennent », a-t-il tenu à préciser.

« Les assises seront tenues à un moment donné », a rassuré le président de la République Azali Assoumani. « Les travaux de ces assises sont énormes et attendre à ce que les élections pointent le nez pour les débuter sera une chimère, il faut donc voir qu'est ce qui pouvait être fait avant les élections. Faire un bilan des 40 ans d'indépendance n'est pas chose aisé, il faut un diagnostic complet », a-t-il conclu.

Maoulida Mbaé

FINANCES PUBLIQUES

Le Fmi prévoit une croissance économique de 3,3% en 2017

Le Fonds Monétaire International a organisé une rencontre mercredi dernier pour faire le point sur les perspectives économiques en Afrique subsaharienne. Le rythme de la croissance reste hésitant dans cette partie du continent.

Le FMI et les acteurs économiques du pays étaient réunis mercredi dernier à Moroni pour faire le bilan sur les perspectives économiques en Afrique Subsaharienne. La situation dans cette partie du continent connait un ralentissement généralisé qui était de 5% en moyenne au cours des cinq dernières années. En 2016, cette institution financière internationale observe un fort ralentissement à tel point que la croissance ne serait que de 1,4% pour l'ensemble de l'Afrique Subsaharienne.

« C'est un taux très faible parce qu'il se situe au dessous du taux d'accroissement démographique. Donc un ralentissement très généralisé mais avec des situations très contrastées. On voit que ce ralentissement concerne plus particulièrement certains pays et que d'autres continuent de connaitre une activité économique importante avec un taux de croissance au dessus de 5% à l'instar de l'Ethiopie, Kenya, Tanzanie Cote d'Ivoire », explique Michel Bua, le représentant du FMI aux Comores. Le ralentissement concerne principalement trois grands pays producteurs de pétrole (Angola, Nigéria et Afrique Sud). « Le ralentissement que connaissent ces trois pays impactent sur l'ensemble de la croissance africaine », précise-t-on.

La situation aux Comores n'est pas impactée par ce ralentissement généralisé sur la croissance de l'Afrique Subsaharienne. Le niveau de croissance sur la période 2010-2016 se maintient entre 2 et 2,5% en moyenne. « C'est une croissance qui reste insuffisante. Nous espérons que l'année 2017, la croissance passera à 3,3% mais cela reste à confirmer. Et tout cela grâce à l'amélioration de la situation énergétique », dit-il, avant d'ajouter que « au niveau de nos perspectives, nous pensons que nous devons assister à une accélération de la croissance économique en 2017 ».

Pour ces perspectives de 2017 en Afrique Subsaharienne, la FMI escompte une amélioration de cette croissance. « Manifestement on atteint un point bas pour la croissance africaine. Nous escomptons que cette croissance s'améliore et passe à 2,6%. On ne retrouverait pas les niveaux qu'on avait connus au cours 2010-2015 mais nous connaitrons une amélioration sensible de la croissance notamment à travers l'amélioration de la situation économique dans les trois pays producteurs du pétrole », conclut-il.

Mohamed Youssouf

Xavier Niel le patron de Free et actionnaire de Telco SA (Telma Comores) en visite éclaire à Moroni

TÉLÉCOMMUNICATIONS

A Moroni, Xavier Niel plaide pour l'interconnexion auprès d'Azali

Xavier Niel, le patron de Free et actionnaire de Telco SA (Telma Comores) a effectué une courte visite à Moroni pour rencontrer le président Azali Assoumani et plaider pour l'interconnexion des deux opérateurs de téléphonie mobile aux Comores.

Xavier Niel, patron du Groupe Free et Hassanein Hiridji, actionnaire majoritaire de Telma Madagascar, tous deux actionnaires du second opérateur des télécommunications, Telma Comores, ont effectué une visite à Moroni, mercredi 5 juillet.

Mr Niel a exhorté le chef de l'Etat Azali Assoumani à agir pour que l'interconnexion annoncée entre Telma Comores et Comores Telecom soit effective. La société nationale n'a toujours pas respecté son engagement et a exigé via l'ANRTIC que le second opérateur revoit à la hausse ses tarifs vers l'international. Le contrat commercial pour la terminaison d'appel entre les deux sociétés n'a toujours pas été signé.

Devant le président Azali, le patron de Free et copropriétaire du Groupe Le Monde, a aussi émis le souhait de « développer la téléphonie mobile » aux Comores et de créer avec Comores Telecom « un grand projet commun pourvoyeur d'emplois et qui créera des synergies entre les 2 opérateurs».

Peu avant son départ, la 10ème fortune de France (9 milliards d'Euro) a rencontré des opérateurs comoriens et la presse nationale à la résidence de l'ambassadeur de France à Moroni,

Si aux Comores le fondateur de Free est venu solliciter l'appui du gouvernement pour le déblocage de l'interconnexion entre les deux opérateurs, à Madagascar, où il s'était rendu plus tôt, il était question d'investissement dans le secteur des télécommunications. Le ministre malgache lui a soumis des projets notamment dans la mise en place d'un incubateur, de centres de formation dans les NTIC, des infrastructures réseaux, des bornes wifi ou encore des datas centers.

A noter que dans sa tournée de l'Océan Indien, Xavier Niel a lancé le Free Mobile à l'île de La Réunion avec un forfait de 9,9€€/mois pour des appels et sms illimités et 25 Go. Aux Comores, Telma Comores a décidé de casser les prix du marché à partir du 5 juillet avec des forfaits défiant toute concurrence à l'échelle nationale.

AAH

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

La Gazette des Comores
B.P. 2216 - Tél. 76 26 20
Email: la_gazette@comorestelecom.km

Fondateur
Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication et Rédacteur en chef
El-Had Said Omar
Rédaction
A. Mmagaza
Maoulida Mbaé
Mohamed Youssouf
M.I.M Abdou
Toufé Maecha
Chronique Sportive
B.M. Gondet
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
Sanaa Chouzour
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Rahamatouallah Youssouf
Collaborateurs
HZK-Presse SARL
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie

Avis d'Appel d'Offres

AO No: N° 001/ AO/ UE/2M/PGD

L'association 2-mains a sollicité et obtenu un financement de l'Union Européenne pour un Projet de Gestion Durable et Responsable des Déchets Ménagers pour les communes de Mohéli et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du présent Marché.

Il invite par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires à déposer leurs offres sous pli fermé, p**our l'acquisition et la livraison de deux (2) camions bennes avec un lot de pièces de rechanges.**

Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent demander le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse suivante :

Association 2 Mains
Bd Ahmed Djoumoi Quartier Ambassadeur
Moroni – Union des Comores
E-mail : recrutement@2-mains.org
TEL : +269 354 75 52

Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard **le Lundi 07 Aout 2017 à 12.00 heures, heure locale.**

L'offre originale sera accompagnée de **2 copies et une copie informatique sur CD ROM.**

La commission de sélection procédera à l'ouverture des plis en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent le **Lundi 07 Aout 2017 à 12h.30mn, heure locale** à l'adresse indiquée ci-dessus.

Fait à Moroni le 05 Juillet 2017
Le Coordinateur de l'Association 2Mains

RENCONTRE MINISTÈRE DES FINANCES/OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

Un protocole d'accord sur le crédit d'enlèvement douanier

Une rencontre a eu lieu entre le ministère des finances et les opérateurs économiques mardi dernier. Il était question de discuter sur un protocole d'accord sur le crédit d'enlèvement.

Le ministère des finances a rencontré mardi dernier les opérateurs économiques du pays. Les deux parties discutaient sur un protocole d'accord sur le crédit d'enlèvement. Une des facilités que la direction des douanes avait promises aux opérateurs économique en début d'année. « Le dialogue entre l'Etat et les opérateurs économiques doit être permanent. C'est de cette façon qu'on pourra mieux faire et faire avancer les choses », déclare Said Ali Said Cheyhane, le ministre des finances. « Aujourd'hui, on discute sur un protocole d'accord sur le crédit d'enlèvement, demain on peut discuter sur autres choses », ajoute-t-il.

L'argentier de l'Etat appelle au renforcement du partenariat entre l'Etat et le secteur privé. « Si aujourd'hui, le secteur privé a des facilités, cela permettrait de rehausser les recettes de l'Etat mais aussi faciliter le processus de dédouanement des marchandises », poursuit-il, avant d'ajouter que « nous devons avoir une formule où chacun puisse se retrouver et toutes les propositions sont les bienvenues ».

Quant aux opérateurs économiques, ils ont montré les difficultés qu'ils rencontrent mais aussi leurs craintes. Toutefois, ils ont salué cette initiative du ministère des finances et de la direction des douanes. « On a bien apprécié l'idée. Maintenant il reste la faisabilité », avance Mohamed Halifa, importateur. Et lui d'ajouter « on a tant attendu ces facilités, cela va nous permettre d'arriver à un partenariat gagnant-gagnant ». Pour rappel, le directeur des douanes avait appelé ces mêmes opérateurs économiques, en début d'année, pour leur annoncer de nouvelles mesures pour la facilitation et la célérité des opérations de dédouanement.

Les opérateurs économiques reçus par le ministre des Finances sur les enlèvements en douanes

Parmi les nouvelles mesures d'accompagnement, on peut citer l'assainissement du secteur des commissionnaires et déclarants en douane dont l'effectif passe de 208 à une vingtaine d'agents connaissant leurs obligations et devoirs, la facilitation de l'immatriculation de l'importateur comme déclarant en douane, la modernisation par l'informatisation de bout en bout de la procédure douanière, accélération du processus de dédouanement et d'enlèvement des marchandises, la facilitation pour un dédouanement à domicile, la réduction des coûts additionnels liés à l'importation des marchandises et à leurs dédouanement, la facilitation dans le paiement des droits et taxes et la professionnalisation des activités.

Mohamed Youssouf

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Telma casse les prix avec de nouvelles offres « Rahissi »

Telma Comores tient ses promesses et casse les prix. Le nouvel opérateur veut s'imposer comme le premier choix des consommateurs comoriens avec des offres « Telma Rahissi » de 500 à 10.000 francs pour des appels variant entre 2h et 240 heures d'appels et de la connexion 4G.

Mercredi, pour la célébration du 42ème anniversaire de l'indépendance des Comores, la Direction Générale de Telma Comores a convié la presse pour annoncer ses nouvelles offres et services baptisés « Telma Rahissi ».

Telma propose en effet un forfait journalier de 2h d'appels, 100 Mo de datas et 15 sms valable 24h au prix de 500 francs. « N'importe quel comorien peut s'offrir le Rahissi qui le convient, Il peut surfer sur internet et passer des appels durant 2 heures », a affirmé Stéphane Teyssedre, Directeur général de Telma Comores.

Le second opérateur a aussi innové avec deux offres mensuelles. Un forfait de 5,000 francs pour 90 heures d'appels, 3 Go et 300 sms et un forfait de 10,000 francs pour 240 heures d'appels, 5 Go de datas pour la connexion et 300 sms. Il y a aussi un forfait de 6 heures d'appels, 250 Mo et 50 sms à 1,000 francs et 30 heures d'appels, 50 sms et 500 Mo pour 15 jours.

Le directeur de Telma Comores n'a pas manqué de souligner que leurs offres et services sont bien plus alléchantes et pour certains, trois fois moins chers que chez leur concurrent. La facturation sera la même pour les appels entre abonnés Telma ou vers un abonné de Comores Telecom, une fois que l'interconnexion sera effective.

« Nous voulons que les comoriens puissent bénéficier d'un maximum d'appels et de multiples choix », a déclaré Stéphane Teyssedre, fier de « réparer une injustice ». La tarification reste la même pour Ngazidja, Mohéli Anjouan et Mayotte. « Nous facturons l'appel vers Mayotte comme nous facturons l'appel dans les autres îles de l'archipel », a-t-il insisté, signalant que Telma respecte la constitution comorienne et l'intégrité territoriale.

Stéphane Teyssedre Directeur général de Telma Comores devant la presse

Le premier opérateur privé a révolutionné le secteur des télécommunications au Comores. Près de 8 mois après la commercialisation de ses services, Telma Comores ne cesse d'impressionner. Au mois de mai, Telma Comores comptait déjà 25% de parts de marché en présentant son 100.000ème abonné à la presse. Depuis, le nombre ne cesse d'augmenter. Il est clair que les nouvelles offres vont attirer davantage de clients.

L'opérateur historique, Comores Telecom, pourra-t-il riposter pour fidéliser ses abonnés et éviter une hémorragie de clients?

Al-hamdi A. Hamdi

Union Européenne
Délégation de l'Union Européenne chargée des Comores à Maurice
Fonds Européen de Développemen

PAFTP

Union des Comores
Ministère des Finances et du Budget
Ordonnateur National du FED

Communiqué

Vu les fêtes successives de l'Ide El fitr du 26, 27 et 28 juin 2017 et celles de l'indépendance du 6 et 7 juillet 2017, le Projet d'Appui à la Formation Technique et Professionnelle informe aux soumissionnaires des Dossiers d'Appel d'Offres des équipements des Centres de Formation et Professionnelle que les ouvertures des offres initialement prévues le 10 juillet 2017 sont reportées au 17 juillet 2017 à 13 heures.

Le Projet d'Appui à la Formation Technique et Professionnelle vous remercie de votre compréhension.

Lettre ouverte à Monsieur le Président de l'Union des Comores

A Monsieur le Président de l'Union, Palais de Beit-Salam, Moroni

Objet : L'emploi des jeunes, une grande cause nationale.

Monsieur le Président,

Nous tenons à vous faire part de nos vives inquiétudes concernant les difficultés économiques, l'emploi des jeunes est une préoccupation des plus fondamentales des pouvoirs publics. Les problèmes liés à l'emploi des jeunes continuent de croître, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement, avec un nombre élevé de jeunes femmes et de jeunes hommes exposés au chômage ou cantonnés dans des emplois précaires ou temporaires.

Les jeunes issus de groupes sociaux défavorisés sont particulièrement touchés perpétuant ainsi le cercle vicieux de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Dans les pays en développement, où rares sont ceux qui peuvent se permettre d'être ouvertement au chômage, le problème se pose davantage en termes de sous-emploi et de travail mal rémunéré ou médiocre dans le secteur informel. C'est la raison pour laquelle la promotion d'un emploi productif pour les jeunes hommes et jeunes femmes occupe une place de choix dans les activités de l'OIT (Organisation Internationale de Travail).

Beaucoup a déjà été dit et écrit sur cette question. En tentant de répondre aux questions liées au fléau du chômage des jeunes en l'Union des Comores, ma contribution propose une feuille de route basée sur des recherches et études existantes qui ont donné des résultats probants ailleurs dans d'autres pays. Ces recherches et études m'ont permis de consolider plusieurs certitudes qui ont été à la base de ma réflexion, à la recherche des solutions crédibles.

* L'emploi des jeunes est une grande cause nationale. L'avenir de notre pays en dépend. Des mesures spécifiques pour la jeunesse sont incontournables. L'emploi des jeunes ne représente pas le même enjeu que celui des adultes ou seniors.

* C'est sur le secteur privé que l'effort doit être porté principalement pour l'emploi.

* La mise sur pied des stratégies visant à promouvoir la création d'emplois dans le secteur formel et à éliminer les obstacles à l'accès des jeunes à ces emplois.

* L'appui par la formation professionnelle visant à doter les jeunes des capacités nécessaires pour devenir compétitifs sur le marché du travail.

* L'amélioration des conditions de travail, des revenus et de la productivité des activités des jeunes dans l'économie informelle.

* Développer l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes et faciliter leur accès au crédit.

* Promouvoir l'emploi urbain et rural pour un développement local valorisant l'approche Haute Intensité de Main-d'œuvre communale basée surtout sur les métiers de l'environnement.

* La création d'un contrat unique d'insertion qui permettra l'insertion d'au moins 2000 jeunes sur le marché du travail en s'appuyant sur l'aspect formation en alternance qui est un mode de formation qui permet de combiner enseignements théoriques et expériences professionnelles au sein d'une entreprise.

Je propose de viser un objectif majeur que je crois pouvoir d'atteindre de manière réaliste et logique pour faire reculer durablement et nettement le chômage des jeunes. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire d'alléger le coût d'insertion pour inciter davantage les entreprises à s'engager dans l'insertion. Chacun peut et doit faire un effort pour aider les jeunes à franchir avec succès « le parcours du combattant » que représente la recherche de leur orientation professionnelle. En 2009, les dirigeants africains s'étaient réunis dans la capitale éthiopienne Addis-Abeba pour tenter d'endiguer le chômage des jeunes. En lançant la « Décennie de la jeunesse africaine » (2009-2018), ils ont consacré la nécessité de lutter à la fois contre le chômage et le sous-emploi.

Pour tenir cet engagement, de nombreux pays ont multiplié les initiatives. Par exemple, le Ghana a mis en place un service national de la jeunesse et des programmes afin de doter les diplômés de l'enseignement supérieur des compétences requises et à les aider à trouver un emploi. La Zambie a de son côté créé un fonds pour les jeunes entrepreneurs afin de stimuler la création d'emplois. Le taux de chômage aux comores des moins de 25 ans atteint 44,5% (42,4% pour les hommes et 46,1% pour les femmes) est au moins quatre fois plus élevé que celui des adultes de 30-49 ans.

En effet, presque la moitié des jeunes comoriens sont frappés par le chômage et le sous-emploi. Les jeunes sont privés de la capacité de réaliser leur potentiel productif et sont souvent contraints de travailler dans le secteur informel caractérisé par des revenus bas ou irréguliers, de mauvaises conditions de travail et l'inexistence de la protection sociale. Cette situation est la résultante de la crise de l'emploi en raison des effets de la crise financière mondiale et des crises internes répétées.

Votre excellence Monsieur le Président de la République, les jeunes diplômés qui cherchent activement de l'emploi aux Comores rencontrent d'endormes difficultés et sont exposés à toutes sortes de caprices. Les employeurs qui les acceptent pour des stages avant l'embauche proposent le plus souvent des stages sans salaire ni primes. Conditions injustes et inacceptables. Les jeunes doivent se déplacer tous les jours vers le stage, ils doivent s'habiller correctement pour le travail. Comment le faire sans salaires, sans primes ni d'autres sources de revenu ?

Ce n'est pas un stage, c'est une exploitation qui interpelle intervention et actions des pouvoirs publics. Les Comores se retrouvent aujourd'hui soit avec des jeunes diplômés à qui on ne peut donner de poste, soit avec des jeunes sous-qualifiés qui n'ont aucune chance de faire leur place. Le non considération du rôle de l'industrie dans le développement a entrainé sa morosité et par conséquent la stagnation de l'économie. « Il n'y a pas de pays fort sans une industrie forte ».

En dépit de tout cela, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en ma très haute considération.

Coordinateur, SAID MOHAMED ALI DJELANE
(Casablanca-Maroc)

ONU Comores
unis dans l'action

PNUD
Union des Comores

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Appel à candidature : RAMASSAGE DES ORDURES ET NETTOYAGE DES LOCAUX

Le PNUD lance un appel à candidature pour le recrutement d'une société pour le ramassage des ordures et nettoyage des locaux de la Maison des Nations Unies en Union des Comores.

Les soumissionnaires dans ce domaine et intéressés par cet appel d'offres sont priés de bien vouloir prendre connaissance des Termes de Références dans:

• http://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=38903

• https://www.ungm.org/Public/Notice/58980

Une visite sur site est prévue le lundi 10 juillet à 11 heures,heure des Comores

Les offres devront parvenir au PNUD – Comores au plus tard le 14 juillet 2017 à 10 heures, heure des Comores

ONU Comores
unis dans l'action

PNUD
Union des Comores

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Appel à candidature : Maintenance des groupes électrogènes de la Maison des Nations Unies aux Comores

Le PNUD lance un appel à candidature pour le recrutement d'une société pour la maintenance des groupes électrogènes de la Maison des Nations Unies en Union des Comores.

Les soumissionnaires dans ce domaine et intéressés par cet appel d'offres sont priés de bien vouloir prendre connaissance des Termes de Références dans:

• http://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=38895
• https://www.ungm.org/Public/Notice/58965

Une visite sur site est prévue le lundi 10 juillet à 11 heures, heure des Comores

Les offres devront parvenir au PNUD – Comores au plus tard le 14 juillet 2017 à 10 heures, heure des Comores

BOXE : OUVERTURE DU CHAMPIONNAT, SAISON 2017

États généraux sur le sport, incontournable

La Fédération Comorienne de Boxe (Fcb) s'apprête à redynamiser ses activités de la saison en cours. Le planning a été révélé au cours d'une cérémonie officielle, tenue le 05 juillet dernier à la place de l'indépendance. L'introduction de la discipline en milieu scolaire, la rivalité de compétences et la préoccupation d'une tenue des États généraux sur le sport ont été évoqués dans les diverses allocutions prononcées.

C'est au cours d'une cérémonie, tenue à Moroni et honorée par diverses hautes personnalités que la Fcb a annoncé l'amorce de ses activités 2017, notamment le championnat, des tournois dans chaque île, dont la Coupe des Gouverneurs (novembre) et la Coupe du Président de l'Union (décembre). « *La boxe est un sport de combat, connu pour son coté divertissement, mais méconnu dans son aspect réglementaire, éducatif et sportif* », déclare Pilou Mohamed Saïd Mdahoma. Ce souci incite les dirigeants de la discipline à envisager son introduire en milieu éducatif avec une promotion particulière pour le genre.

« *Pour la boxe féminine à l'école, des campagnes de sensibilisation seront entreprises, des démonstrations pédagogiques auront lieu et des précautions, liées à nos us et coutumes seront strictement observées* », apaise le patron de la boxe. Concernant la rivalité de compétences qui secoue la discipline, il clarifie : « *Ce qui fait la vie et le développement de tout organisme vivant, c'est la présence d'une opposition interne. Elle encourage les débats d'idées dans le respect des statuts et des règlements intérieurs. Logiquement, elle est constructive*».

L'attitude des autorités publiques, jugée inacceptable, n'a pas été épargnée. L'absence d'une politique nationale pour le développement du sport constitue un handicap majeur. De plus, un ministère des sports, des commissariats régionaux aux sports, un comité olympique, un institut national des sports et des fédérations sportives s'entremêlent. « Nous assistons à un vrai dysfonctionnement dans le secteur du sport. On ignore qui fait quoi ? Qui oriente, contrôle et finance ? Qui sanctionne Qui ? La tenue des États généraux sur le sport est indispensable », suggère Pilou.

Ibrahim Ben Ali, président du Cosic, s'est montré attentif au projet suggéré par la Fcb. « *Nous partageons la préoccupation de la boxe. La grande rencontre apportera une visibilité sur la responsabilité des uns et des autres. Je rappelle que le Comité Olympique reste à la disposition des fédérations. Je déclare ouvert le championnat de boxe* », conclut-il.

Bm Gondet

FOOTBALL : COUPE DE LA FÉDÉRATION, ÉDITION 2017

Ngazidja, leader incontesté et incontestable

Les matches, comptant pour la Coupe de la fédération a pris fin le 7 juillet à Fomboni. Ngazidja s'est montré conquérant. Avec grande aisance, il arrache son 3e titre national au détriment de Ndzouani, sur un large score (6-0), œuvre de Tchenko, Djudja, Lucky Dube, Narcisse, Nabil et Adadin contre soin propre camp. Devant son propre public donc, les ambassadeurs de l'île de Djumbe Fatima terminent en lanterne rouge.

Au stade El-Hadj Matoir, la sélection de Moili a perdu la victoire mais non la bataille. « Les Mohéliens ont perdu leur deux demi-finales aux tirs au but. C'est quand même encourageant », réconforte un membre du staff technique de l'équipe.

A la finale, Ndzouani a préféré le repli. Il attendait que l'adversaire se découvre pour lancer des contre. Les membres du staff technique ont oublié que le jeu de l'attentisme comporte des dangers, surtout face à une équipe qui aligne des joueurs de grands talents, et dotés collectivement d'une vivacité exceptionnelle. Cette timide tactique a permis à Ngazidja de multiplier les offensives et affaiblir enfin la ligne défensive adverse. Tchenko déflore le but (35e), suivi d'Adadin contre son propre but (47e), Djudja (50e), Lucky Dube (68e), Narcice (69e) et Nabil (89e). Ngazidja s'offre un 3e titre national, après 2014 et 2015. Le tirage au sort, contesté par Ndzouani, est-il à l'origine de ce déshonneur accablant ?

Aymane Abdou, le coach principal se montre évasif et s'efforce de rester optimiste pour les éditions à venir : « J'ai aligné un groupe rajeuni, en quête d'expériences. Face à Moili, ils se sont imposés. Et contre Ngazidja, ils ont pu créer aussi des occasions belles. Mais moins endurants, ils craquent et offrent un but à l'adversaire. En 2018 et 2019, ces jeunes seront aguerris et compétitifs. Nous prendrons notre revanche ». Ngazidja va-t-il aligner des vétérans ? Hier à Fomboni, jusqu'à 16h 30, un calvaire accablait toujours l'équipe de Ngazidja. En clair, le retour de nos héros a suscité une profonde douleur. « Finalement, le gouverneur de l'île a débloqué une grosse somme pour faciliter le retour de la sélection. Deux vols sont prévus pour assurer un retour, digne d'un groupe triomphal. Une somptueuse cérémonie d'adulation et de reconnaissance attend nos glorieux ambassadeurs à Mrodjou », rapporte Razida Abdourazak, vice-président de Volcan.

Bm Gondet

ONU Comores
unis dans l'action

PNUD
Union des Comores

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Appel à candidature : Arrangement à Long Terme avec les hôtels à Ngazidja, Mohéli et Anjouan

Le PNUD lance un appel à candidature pour la mise en place d'un arrangement à long terme avec les hôtels à Ngazidja, Mohéli et Anjouan en faveur des agences et des projets des Nations Unies en Union des Comores.

Les soumissionnaires dans ce domaine et intéressés par cet appel d'offres sont priés de bien vouloir prendre connaissance des Termes de Références dans:

- http://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=38905
- https://www.ungm.org/Public/Notice/58984

Les offres devront parvenir au PNUD – Comores au plus tard le 14 juillet 2017 à 10 heures, heure des Comores

ONU Comores
unis dans l'action

PNUD
Union des Comores

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Appel à candidature : JARDINAGE, EMBELLISSEMENT ET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DU SNU-COMORES

Le PNUD lance un appel à candidature pour le recrutement d'une société pour le jardinage, embellissement et entretien des espaces verts de la Maison des Nations Unies en Union des Comores.

Les soumissionnaires dans ce domaine et intéressés par cet appel d'offres sont priés de bien vouloir prendre connaissance des Termes de Références dans:

- http://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=38901
- https://www.ungm.org/Public/Notice/58979

Une visite sur site est prévue le lundi 10 juillet à partir de 9 heures, heure des Comores

Les offres devront parvenir au PNUD – Comores au plus tard le 14 juillet 2017 à 10 heures, heure des Comores

L'ONICOR DANS LA VOIE DE L'EMERGENCE

MZE ALI AZHAR AHMED Directeur Général de l'ONICOR

Brève présentation de l'ONICOR

Créé en août 1982 par la loi N°82-17, l'Office National d'Importation et de Commercialisation du Riz (ONICOR) est un établissement public à caractère industriel et commercial. L'ONICOR est chargé d'assurer l'importation et la commercialisation du riz ordinaire destiné à la consommation populaire dans l'ensemble du territoire national.

Le riz aux Comores

Le riz ordinaire est l'aliment de base le plus consommé aux Comores. La consommation nationale annuelle dépasse les 50.000 tonnes pour une population de quelques 800.000 habitants. C'est donc un produit de première nécessité mais surtout d'intérêt hautement stratégique dans l'espace économique et dans l'environnement socioculturel comorien. Le riz aux Comores répond à un besoin vital permanent sur le plan alimentaire, mais c'est aussi un produit avec une dimension traditionnelle. Son utilisation en grande quantité dans le cadre des festivités coutumières, telle que la célébration du mariage traditionnel (Grand Mariage) est extrêmement symbolique. C'est dire à quel point le riz ordinaire (par opposition au riz de luxe) occupe une place particulière dans le mode de vie comorien.

La participation de l'ONICOR dans le processus de l'émergence des Comores prôné par le Chef de l'Etat à l'horizon 2030

Dès son retour aux affaires en mai 2016, le Président AZALI ASSOUMANI a exprimé l'ambition et manifesté sa volonté de vouloir engager le pays sur la voie de l'émergence à l'horizon 2030. Dans le contexte actuel, il s'agit d'orienter l'action du Gouvernement dans une dynamique volontariste et surtout pragmatique en posant les bases structurelles et institutionnelles capables de propulser le pays à un niveau de croissance émergente.

Aussitôt cette vision tracée par le Président de la République, l'ONICOR, sous la Direction de MZE ALI AZHAR AHMED, s'est approprié l'initiative afin de participer à cette marche audacieuse de la reconstruction du pays. Car il serait illusoire de parler d'émergence du pays sans être capable de nourrir la population avec son alimentation de base, notamment du riz ordinaire de bonne qualité à un prix accessible. C'est donc le défi de la sécurité alimentaire.

En effet, dans un contexte mondial qui se fait de plus en plus turbulent, il est indispensable pour l'ONICOR de disposer d'un plan de redressement et de développement adapté pour anticiper et réagir face aux éventuelles perturbations des marchés internationaux. Conçu, élaboré et validé par les autorités compétentes depuis octobre 2016, le plan de redressement de l'ONICOR repose sur trois axes majeurs :

- Redressement institutionnel
- Redressement technique
- Redressement financier

Dans cette dynamique de réforme et de renouveau, l'ONICOR s'est engagé à contribuer dans le budget annuel de l'Etat à hauteur de 3 milliards de francs comoriens soit l'équivalent de 6.097.960 €. Cette contribution participera de façon significative au financement de multiples chantiers engagés par le Gouvernement notamment au niveau des infrastructures de base (routes, hôpitaux, écoles…).

Ainsi, en termes de perspectives, l'équipe de Direction de l'ONICOR, dirigée depuis juin 2016, par l'économiste MZE ALI AZHAR AHMED, se veut très ambitieuse dans ses projets de développement. Et pour y parvenir, l'Etablissement doit se doter des compétences nécessaires, capables de traduire en actes les ambitions affichées. C'est la raison pour laquelle la formation et le renforcement de capacités des ressources humaines figurent au premier plan des actions jugées prioritaires par la Direction Générale.

Mais ce lien intrinsèque entre le concept d'émergence et la formation du capital humain, SE le Président AZALI ASSOUMANI l'avait intégré depuis très longtemps et il l'a démontré en créant l'Université des Comores en septembre 2003, avec une taxe prélevée sur le riz, l'ONICOR était au cœur de financement de l'Université. Et l'histoire retiendra qu'à l'époque c'est le même MZE ALI AZHAR AHMED qui se trouvait à la tête de la Direction Générale de l'ONICOR. Aujourd'hui, l'ONICOR dispose d'un plan de formation qui permettra à l'ensemble du personnel (toutes catégories confondue) de bénéficier d'une offre de formation ciblée au niveau local ou à l'étranger sous les frais de l'Etablissement. Parce que pour arriver à un meilleur résultat, accompagner l'émergence du pays, il faut se doter de ressources humaines très compétentes.

Sur cette même lancée, en termes de priorité, l'ONICOR ambitionne, dès cette année, de se doter d'un système informatique performant pour une meilleure synchronisation des données avec des outils de gestion moderne et efficace. Cela passera par l'acquisition d'un Progiciel de gestion intégrée.

L'autre projet phare en phase d'étude, concerne la nécessité de constituer un stock de sécurité capable de répondre à la consommation nationale en cas de grave perturbation des marchés internationaux ou même de situation de catastrophe naturel. Les Comores étant un petit Etat insulaire, nous impose l'obligation de prendre en compte le caractère imprévisible des dangers liés aux changements climatiques, au phénomène de la piraterie maritime et autres aléas naturels. Les Chantiers de construction des grands entrepôts de stockage seront lancés cette année dans différentes zones au niveau national. Il s'agit là d'une question de sécurité nationale et l'ONICOR a fait le choix d'anticiper.

Mais au-delà de l'importation et de la commercialisation, l'ONICOR vise l'industrialisation. La création d'une unité semi-industrielle pour procéder à la mise en sac du riz au niveau local permettra à l'ONICOR de proposer une offre avec des quantités variées dans des sacs de 5 et 10 kilo en plus du sac de 25 kilo jusqu'ici disponible. Dans cet espace industriel, il sera établi une zone de quarantaine au niveau de l'entrepôt qui abritera les machines. Un espace dédié aux camions de livraison, un bloc administratif ou encore un mess room seront aussi disponibles.

Ce volet industriel ouvrira certainement la voie à des opportunités de création d'emplois supplémentaires. Au regard des enjeux liés à la problématique de la sécurité alimentaire, le Gouvernement octroie davantage de responsabilités à l'ONICOR pour le développement et la promotion des missions variées pour se positionner sur le marché des produits alimentaires dits stratégiques.

Une fois ces objectifs atteints au cours des cinq prochaines années, l'ONICOR aura contribué significativement au processus qui conduira le pays vers la voie de l'émergence.

Siège de la Direction Générale de l'ONICOR à Moroni l'ONICOR